

## **Compte rendu réunion du Conseil Municipal du 31 mai 2012 à 20 heures 15**

*Conseillers présents : Marc ROUSTAN, Jean-Pierre PASCALIN, Robert BERTRAND, Martine LAUBEPIN, Robert CHEVALIER, Patrick AYME, Jean-Marc CHARPENEL, Sabine DESGRANGES,*

### **Location foyer municipal :**

- Employés municipaux du Canton
- M et Mme JAUD

### **Débroussaillage des chemins :**

Présentation du devis de Sébastien ROUSSON

### **Lotissement soleil levant :**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de faire l'acquisition de la parcelle sur laquelle est depuis peu installée une station de relevage destinée au fonctionnement de la nouvelle station d'épuration. Cette parcelle appartient à la société Développement Aménagement Terrains, qui est disposée à la vendre à la commune pour la somme de 287 € plus les frais de notaire

### **Appel à projet « économies d'eau » agence de l'eau :**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que depuis plusieurs années nous constatons une différence importante, entre l'eau envoyée dans le réservoir et la quantité facturée aux utilisateurs issue des relevés des compteurs.

Monsieur le Maire propose donc de faire réaliser une étude d'inventaire de patrimoine et de répondre à l'appel à projets « économies d'eau » de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse.

### **Electrification M. Pascalin :**

Monsieur le Maire expose qu'à sa demande, le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité sur la commune, aux caractéristiques techniques et financières suivantes:

#### **Opération : Electrification**

Raccordement au réseau BT pour alimenter l'habitation de M. PASCALIN

**Dépense prévisionnelle TTC** **11 902.64 €**

dont rémunération de maîtrise d'œuvre d'un montant définitif de (*devis HT x 4% x Taux TVA*) : 457.79 €

#### **Plan de financement prévisionnel :**

Financements mobilisés par le SDED 3 980.82 €

**Forfait communal** **5 971.22 €**

Récupération TVA par maître d'ouvrage 1 950.60 €

### **Convention de mandat pour les travaux de voirie 2012 :**

Monsieur le Maire propose le programme 2012 de travaux divers sur la voirie communale et les différents devis établis par la société POYRY maître d'œuvre de la Communauté de Communes du Pays de Grignan.

Après sélection des travaux les plus urgents, le montant prévisionnel du programme s'élève à hauteur de 20 314 € TTC.

### **Candidats poste CAE/CUI à compter de fin août 2012**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de créer 3 postes de Contrats Uniques d'Insertion (C.U.I.). Comme vous le savez, ce type de contrat est accessible à un large public, néanmoins je vous rappelle que ce sont les services du Pôle Emploi qui précisent aux candidats éventuels leur taux d'éligibilité pour l'obtention de ces postes.

Il semble que la durée hebdomadaire de travail de ces contrats soit encore revue à la baisse.

Monsieur le Maire propose de délibérer sur des contrats à créer à partir du 2 juillet 2012 pour un temps de travail hebdomadaire de 24 h au service technique et à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2012 pour un temps de travail hebdomadaire de 26 heures au les services scolaire et périscolaire, sur une durée de 2 ans avec une rémunération au SMIC.

### **Convention mise à disposition matériel SMBVL :**

Monsieur le Maire rappelle que le SMBVL a réalisé un réseau de mesure pour l'alerte de crues et le suivi des débits d'étiage impliquant la mise à disposition, pour servir l'intérêt général et la sécurité publique, d'équipements radio (terminaux radio pocsag de type pagers et leurs accessoires) dédiés à la réception des messages d'alerte de dépassement de seuil (débit et/ou pluie), ainsi que d'un téléphone mobile satellitaire.

Le SMBVL propose d'adopter une convention type, rendue spécifique par l'adjonction en annexe d'un dossier descriptif des équipements mis en œuvre, leur nature et leur implantation.

Monsieur le Maire donne lecture de la convention, qu'il soumet aux débats.

Le conseil Municipal après en avoir délibéré décide :

- de ne pas donner suite à la convention de mise à disposition du matériel d'alerte de crues.
- d'autoriser le Maire à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

### **Travaux supplémentaires Chapelle, grille en fer forgé :**

Monsieur le Maire rappelle qu'en séance du 8 septembre 2011 le Conseil Municipal avait décidé, suite au lancement de la procédure d'un marché à procédure adaptée (MAPA) pour la restauration de la Chapelle St Pierre, de retenir l'entreprise GIRARD (lot maçonnerie) pour un montant de 97 951.89€ HT sans l'option de la réalisation de la grille en fer forgé.

Suite à cette décision un devis nous a été adressé par l'entreprise FC CONCEPT de Valréas le 26 janvier 2012 pour un montant de 5980€ HT.

Le Maître d'œuvre M. Olivier Naviglio, architecte des monuments historiques demande un travail supplémentaire sur la conception des profils en fer de la grille. L'entreprise FC CONCEPT présente un nouveau devis en intégrant les travaux supplémentaires pour un total de 9230€ HT (supplément 3250€ HT).

### **Location logement Mairie :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du départ du locataire de l'appartement au-dessus de la Mairie.

Monsieur et Madame GADENNE se portent acquéreur de l'ancienne école du hameau de Margerie. Ils ont déposé une demande de location pour cet appartement le temps des formalités de la vente.

Le Conseil Municipal décide :

- de donner bail à Monsieur et Madame GADENNE, pendant la période du compromis de vente de l'ancienne école de Margerie et au plus tard jusqu'à fin janvier 2013 ;
- de louer à titre gracieux et de réclamer une caution d'un montant de 467,86 € ;

### **Travaux Chapelle avenant n°1**

Monsieur le Maire rappelle qu'en séance du 8 septembre 2011 le Conseil Municipal avait décidé, suite au lancement de la procédure d'un marché à procédure adaptée (MAPA) pour la restauration de la Chapelle St Pierre, de retenir l'entreprise GIRARD (lot maçonnerie) pour un montant de 97 951.89€ HT.

Suite à la découverte, de l'état des contreforts de la Chapelle, Monsieur le Maire propose un avenant au contrat pour la reprise et le changement des pierres abîmées pour un montant de 693,35 € HT.

### **Travaux Chapelle avenant n°2 :**

Monsieur le Maire rappelle qu'en séance du 8 septembre 2011 le Conseil Municipal avait décidé, suite au lancement de la procédure d'un marché à procédure adaptée (MAPA) pour la restauration de la Chapelle St Pierre, de retenir l'entreprise GIRARD (lot maçonnerie) pour un montant de 97 951.89€ HT.

Monsieur le Maire propose de réaliser des travaux de terrassement en façade nord, en pied d'élévation pour assainir l'édifice et de remplacer la prestation de raccordement en eau du chantier prévue initialement par une prestation d'approvisionnement sur le chantier.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- accepte l'avenant et le montant des devis de l'entreprise GIRARD pour un total de 3446,75 € HT.

### **Acquisition de bacs pour le parking du foyer**

Afin de sécuriser le parking de l'espace Peyrolles, Monsieur le Maire propose d'acquérir des bacs en bois.